

3K

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros,
RCS AVIGNON 752 563 635,
Siège social : 4 PLACE DE LA PASTIERE 84470 CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 111 103,93 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 106 711,60 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 120 000,00 euros, soit 1 200,00 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter du 30 juin 2026.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de :

- 111 103,93 euros sur le résultat de l'exercice ;
- 8 896,07 euros sur le poste « autres réserves ».

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Iad KANAAN	40	48 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Wissam KANAAN	35	42 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Monah KANAAN	25	30 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique



TOTAL	100	120 000,00 €	
--------------	-----	--------------	--

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 120 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE SOCIAL	MONTANT DU DIVIDENDE	MONTANT DU DIVIDENDE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT DU DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
Exercice clos le 31/12/2024	120 000 €	120 000 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2023	120 000 €	120 000 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2022	180 000 €	180 000 €	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix composant le capital social.

Certifié conforme
Monsieur Iad KANAAN
Président



COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan Actif



Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	740	740		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	90 937	89 783	1 154	763
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille		200	(200)	(200)
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	148 570		148 570	148 570
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	240 247	90 723	149 524	149 133
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	79 345		79 345	64 276
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	69 409		69 409	121 617
	Charges constatées d'avance	1 079		1 079	1 218
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	469 985		469 985	576 425
	Total de l'actif circulant (IV)	619 818		619 818	763 536
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	860 065	90 723	769 342	912 669
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		5		149 833	157 111
(2) dont créances à moins d'un an					

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	106 712	162 679
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	111 104	64 032
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	228 816	237 712
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	499 982	638 224
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 778	3 753
	Dettes fiscales et sociales	36 766	32 980
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	540 526	674 957
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		769 342	912 669
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		111 103,93	64 032,11
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		540 526	674 957
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **769 342** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **306 386** euros et un total **charges** de : **195 282** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **111 104** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise à leur coût de production, et celles acquises à titre gratuit ou par voie d'échange à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, minoré des rabais commerciaux, remises et escomptes obtenus, majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien et des éventuels coûts de démantèlement, hors coût des emprunts et frais d'acquisition.

Pour les immobilisations non décomposables, l'entreprise a choisi de conserver la règle de l'amortissement selon la durée d'usage.

Pour les immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation prévue, lorsque celle-ci est significativement différente de la durée d'usage.

Règles et Méthodes Comptables

Les éventuels écarts avec les amortissements fiscaux sont comptabilisés en amortissements dérogatoires.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

En cas de comptabilisation d'une dépréciation, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	740					740
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	740					740
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	82 000					82 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 218		719			8 937
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 218		719			90 937	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	148 570					148 570
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	148 570					148 570
TOTAL		239 528		719			240 247

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		740			740
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		740			740
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal, agencement, aménagement divers		82 000			82 000
	Matériel de transport		7 455	328		7 783
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		89 455	328		89 783
TOTAL			90 195	328		90 523

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	200			200
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	200			200
TOTAL GENERAL		200			200
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	79 345	79 345	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés	371	371	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 590	2 590	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	39 344	39 344	
	Débiteurs divers	27 104	27 104	
	Charges constatées d'avance	1 079	1 079	
TOTAL DES CREANCES		149 833	149 833	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		12 354		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 778	3 778		
	Personnelet comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 791	7 791		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 597	24 597		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 377	4 377		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	499 982	499 982		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		540 526	540 526		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		499 982			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		79 345
Autres créances clients		79 345
Clients fact. a établir	79 345	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		26 922
Emprunts et dettes financières divers		22 351
Associés. intérêts courus	22 351	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		543
Fournisseurs fact.n/parv	543	
Dettes fiscales et sociales		4 028
Etat.charges à payer	526	
TAXE SUR SALAIRE A PAYER	3 502	

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	100,0000	10 000,00

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL EQUINOXE		517 796	100,00	95 365
SARL OPTIMA		(13 930)	100,00	(813)
SCI 3 K		(4 934)	97,00	2 707
2. Participations (10 à 50 %)				
SARL GENDALYS		91 134	30,00	80 687
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	65 871		65 871	53 564
	Montant net du chiffre d'affaires	65 871		65 871	53 564
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3	6
Total des produits d'exploitation				65 874	53 569
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			35 561	39 987
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 119	23 729
	Salaires			87 744	123 186
	Cotisations sociales			52 780	65 569
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			328	491
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			29	5
Total des charges d'exploitation				198 561	252 967
RESULTAT D'EXPLOITATION				(132 687)	(199 398)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION				(132 687)	(199 398)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		230 000	230 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		9 153	18 493	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		1 359	9 953	
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Total des produits financiers			240 512	258 446	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		23 711	38 870	
	Intérêts et charges assimilées (3)				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières			23 711	38 870	
RESULTAT FINANCIER			216 801	219 576	
RESULTAT COURANT avant impôts			84 114	20 178	
	Produits exceptionnels			10	
	Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				10	
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices			(26 990)	(43 844)	
Total des produits			306 386	312 025	
Total des charges			195 282	247 993	
RESULTAT DE L'EXERCICE			111 104	64 032	
(2) dont produits concernant les entités liées					
(3) dont intérêts concernant les entités liées					